Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,

FORCE OUVRIERE

1, rue Sédillot – 67000 **STRASBOURG**

Tél : 06 17 33 61 57

nicolas.robert@ac-strasbourg.fr

Déclaration CHSCTD du 23 juin 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Nous siégeons aujourd'hui pour la dernière fois de l'année scolaire dans cette instance du CHSCTD dont la suppression sous la forme que nous connaissons est programmée dès la rentrée prochaine malgré la multiplication de nos tâches. Pour la **FNEC FP-FO**, c'est l'occasion de faire un bilan des travaux de notre comité et de la dégradation des conditions de travail de tous les personnels dans notre académie.

471 fiches ont d'ores et déjà été déposées dans le RSST dématérialisé alors que sa généralisation n'a été effective dans toutes les circonscriptions qu'en cours d'année scolaire. Ce chiffre témoigne des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les personnels en matière de Santé, de sécurité et de conditions de travail. Si certaines concernent la pandémie, la majorité d'entre elles n'ont rien à voir avec cette calamité. Ainsi, nous avons déjà traité 105 fiches dont le sujet concernait les Elèves à Besoins Particuliers. Ces fiches démontrent que les moyens nécessaires à une inclusion satisfaisante de ces élèves n'ont jamais été octroyés par notre institution, plaçant nos collègues et leurs élèves dans des conditions de travail inacceptables.

Ces fiches témoignent de l'inquiétante réalité du terrain :

- Elèves notifiés MDPH placés en classe ordinaire sans AESH
- Elèves accompagnés seulement sur une partie de leur temps de scolarisation alors qu'ils bénéficient d'une notification MDPH de suivi individualisé,
- Elèves accompagnés dans le meilleur des cas dans une Ulis alors qu'ils bénéficient d'une notification de la MDPH pour un placement en Itep, en IME ou dans une autre structure spécialisée.

La **FNEC FP-FO 67** a réalisé une enquête auprès de son réseau d'AESH dans notre département. Les résultats édifiants corroborent les fiches SST mais également les visites d'établissement que nous avons menées cette année. Très nombreux sont les établissements dans notre département où plusieurs enfants attendent, parfois toute l'année scolaire, l'accompagnement réglementaire auquel ils ont droit.

Nous devions, Monsieur le Directeur Académique, au cours de cette année scolaire, mener un groupe de travail sur les Pials. Malheureusement, celui-ci s'est transformé en un simple point de l'ordre du jour de ce CHSCTD.

Là encore, notre enquête, les fiches SST, nos visites d'établissements révèlent que les Pials ne sont pas la solution miracle annoncée par l'institution mais constituent encore un moyen efficace de faire des économies au détriment des plus faibles et des plus fragiles. Les Pials permettent de répartir, ou devrait-on dire, de soupoudrer le nombre insuffisant d'accompagnements financés. Vous nous répondrez, Monsieur le directeur académique que le nombre d'AESH dans notre académie est en constante augmentation. C'est un fait. Mais ce constat ne règle rien et ce ne sont pas les dires de la **FNEC FP-FO**, c'est bien la MDPH qui fixe le nombre à atteindre et chacune de ses notifications doit être respectée. C'est la loi !

Et à chaque fois que ce n'est pas le cas, les élèves et par voie de conséquences, nos collègues, sont en souffrance. Nous ne comptons plus le nombre de visites d'établissements où les enseignants témoignent d'une souffrance certaine au travail avec le risque de conséquences à long terme pour ces collègues qui n'auront pas pu gérer des situations faute d'une aide adéquate proposée par l'administration.

Nous entendons régulièrement votre argument de manque de candidats aux fonctions d'AESH. Il est vrai que leur statut précaire et leur scandaleuse rémunération ne favorisent pas le vivier potentiel de candidats. C'est pourquoi la FNEC **FP-FO** demande un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH.

Un autre sujet prégnant dans nos travaux cette année est l'état déplorable du remplacement dans notre département ; là encore de nombreuses fiches SST ainsi que les témoignages recueillis lors de nos visites d'établissements en font la démonstration. Cette absence de remplaçants en nombre suffisant et le refus d'en recruter sous statut a fortement contribué à la dégradation des conditions de travail de nos collègues. Elle a également nuit à leur formation puisque les directeurs nouvellement nommés n'ont pu recevoir celle à laquelle ils devraient avoir légitimement accès avant de prendre des fonctions essentielles au bon fonctionnement du service public d'éducation.

En lien direct avec ce sujet, Monsieur le Directeur Académique, permettez-moi, avec la **FNEC FP FO** de nous arrêter sur la nouveauté de la semaine dans notre département : nous voulons parler du « Job Dating » dans la voie bilingue qui a fait grand bruit ces derniers jours auprès de nos collègues. Vous commencez par la voie bilingue mais nul doute, à l'instar des autres départements, que vous appliquerez la méthode à la filière monolingue.

Les candidats ont donc eu rendez-vous hier au lycée Marcel Rudloff de Strasbourg

Le « job dating », c'est au mieux 30 minutes d'entretien pour mettre un enseignant devant des élèves… Le « job dating », c'est l'ubérisation de l'école publique, c'est sa destruction, c'est un pas de plus vers sa privatisation. C'est aussi un moyen de faire des économies immédiates puisque selon le Rapport Social Unique un professeur non titulaire dans le second ou le premier degré, c'est un salaire moyen de 35% inférieur à un professeur titulaire.

Le professeur de demain, selon notre Ministère, serait donc une personne non formée, non diplômée, recrutée à la va-vite, sur un coin de table, corvéable à merci et jetable à volonté !?

La défense des diplômes nationaux est portée depuis des années par la **FNEC FP FO** ainsi que le recrutement de professeurs sous statut donc formés et détenteurs des diplômes requis.

La **FNEC FP FO** pense que, la multiplication des « job dating » sur tout le territoire national, pour recruter en quelques minutes des professeurs au rabais smicardisés, ne peut que contribuer à dévaloriser notre métier et l'ensemble des collègues dans leur professionnalité.

Mais le plus choquant, Monsieur le Directeur Académique, alors que vous organisez des « jobs dating » pour recruter des personnels sans aucune formation, les professeurs sous statut ayant réussi le concours sont contraints de multiplier les commissions d'entretien quand ils postulent sur des postes que vous avez profilés ou sur des postes à exigences particulières ! La situation est affligeante et inacceptable pour la **FNEC-FP-FO** !

Quelle serait la réaction de la population française si pour les soigner, des personnes non formées et sans diplôme étaient recrutées de cette manière pour remplacer les infirmières et les médecins diplômés ?

En organisant le chaos en refusant de recruter des professeurs en nombre suffisant pour remplacer les enseignants malades pendant la pandémie, le gouvernement a confronté la population à la difficulté de ne plus être sûr que son enfant puisse être accueilli par son établissement scolaire.

C'est de cette façon que le ministère de l'éducation nationale a préparé le terrain pour présenter le « job dating » comme **LA SOLUTION**. Ceci sans aucun respect pour les enfants de la république et du niveau de qualification qu'ils sont en droit d'attendre de leurs enseignants.

Car c'est un fait : dans les écoles, comme dans les collèges et lycées, il n'y aura pas suffisamment de professeurs formés et diplômés devant les élèves à la rentrée La publication des résultats des épreuves d'admissibilité aux concours 2022 révèle un effondrement du nombre de candidats et donc un effondrement du nombre de candidats admissibles !

Pour la **FNEC-FP-FO**, cette pénurie de candidats est le résultat des mesures qui ont dégradé les conditions du recrutement : mastérisation, réforme Blanquer des concours, avec un recrutement post BAC+5 qui assèche encore plus le vivier des candidats. Elle résulte du blocage quasi-ininterrompu de la valeur du point d'indice depuis 2010 qui a entraîné un effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires, ainsi que de plusieurs années de contre-réformes (collège, lycée, PPCR...), qui n'ont cessé de remettre en cause les missions, les statuts, les obligations de service, le déroulement de carrière des professeurs, et de dégrader leurs conditions de travail. Elle résulte enfin d'années et d'années de fermetures de classes, de suppressions d'heures, de postes qui placent les personnels dans des conditions d'exercice toujours plus difficiles et précaires (classes surchargées, postes éclatés sur plusieurs établissements...).

Face à cette situation, que fait notre nouveau Ministre monsieur Ndiaye ? Propose-t-il l'ouverture d'un concours d'urgence pour recruter des professeurs sous statut ? NON !

Propose-t-il l'augmentation du point d'indice récupérant la perte de 22% du pouvoir d'achat des fonctionnaires ? NON !

AU LIEU DE PRENDRE LES MESURES D'URGENCE QUI S'IMPOSENT, PLUTÔT QUE DE RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS, LE MINISTÈRE ET LES AUTORITÉS DE L'ÉDUCATION RÉPONDENT PAR DU « JOB DATING » !

Le mépris, le chaos, la destruction organisée de l'école de la République, des statuts et de la fonction des enseignants, cela suffit !

- Augmentation immédiate du point d'indice de 22 % ;

- Abrogation des contre-réformes du collège, du lycée, du baccalauréat, de PPCR...
- Arrêt des fermetures de classes, des suppressions d'heures, de postes !
- Et bien entendu recrutement à hauteur des besoins dans tous les établissements. Mais aussi, recrutement dans les services administratifs qui sont à l'agonie à la DSDEN comme en témoigne la série de fiche SST qui viennent enfin de recevoir une réponse hier après 1 mois et demi d'attente et comme en témoigne votre intervention au dernier Chsctd ou vous indiquiez que : « la charge de travail des personnels administratifs, lourde a pu provoquer ce dysfonctionnement » quand nous vous avons alerté sur la non-transmission des certificats médicaux à la médecine de prévention pour les personnels demandant à travailler à temps partiel !

Dans le département, en lien avec le bilan du RSU, nous dénonçons le manque de personnel pour l'accompagnement et les prises en charges et nous demandons une protection renforcée du personnel : quid du soutien et de l'accompagnement des personnels de toute catégorie et même des cadres, de plus en plus exposés et fragilisés ?

Nous dénonçons également les nombreux refus de protection fonctionnelle notamment en ce qui concerne les agressions et violences physiques (33%) et les outrages aux personnes, agressions, menaces, insultes (18%). Pour la **FNEC FP FO,** ces refus sont totalement en désaccord avec la circulaire interministérielle du 2 novembre 2020 ayant fait suite à l'agression de Samuel Paty.

Enfin, Monsieur le Directeur Académique, comment va évoluer le fonctionnement des CHSCT en 2023 ?

Pour la **FNEC-FP-FO**,

Jacques Pousse et Nicolas Robert